



# CHOISIR AIG ! LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

UNE CAPACITÉ\*  
JUSQU'À  
1,5 millions €

AIG propose une gamme complète de solutions d'assurance adaptées à chacune des problématiques des Institutions Financières.

Pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et la fidélisation de vos clients, vous trouverez ci-après nos cibles privilégiées, nos points forts, ainsi que les coordonnées de notre équipe de Souscription.



## Nos cibles privilégiées :

- ✓ Banques
  - ✓ Compagnies d'assurance
  - ✓ Capital-investissement
  - ✓ Gestionnaires d'actifs financiers
  - ✓ Professions réglementées financières
- ↓
- ✓ Toutes tailles d'entreprises
  - ✓ Partout dans le monde

## Nos solutions d'assurance :

- Responsabilité des Dirigeants
- Fraude
- Responsabilité civile professionnelle
- Cyber
- Employeur
- Fonds de pension



### AVEC PRUDENCE

- Institutions Financières ayant une exposition américaine
- Compagnie d'assurance ayant une forte exposition en assurance-vie

Capacité à proposer des solutions sur mesure et des produits combinés pour répondre aux problématiques des clients

## Nos points forts :



### L'expertise de la souscription

- Expérience en souscription de plus de 30 ans en France.
- La plus importante équipe de souscription du marché français, exclusivement dédiée aux Institutions Financières.



### La gestion des sinistres

- Des experts sinistres, dédiés aux risques financiers, avec une excellente expertise des problématiques liées aux Institutions Financières.
- Un réseau mondial d'experts locaux au service de vos clients.



### Multinational

- Un réseau inégalé et des capacités internationales déterminantes pour le marché des Institutions Financières.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales (programmes internationaux, programmes de fronting pour les captives d'assurance...).
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui répond à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.



### Un assureur à vos côtés

- Accompagnement au quotidien de nos courtiers, par exemple via des formations en ligne éligibles à la DDA.

## Vos contacts :

Sophie Magnaudet  
Responsable Institutions Financières  
sophie.magnaudet@aig.com

Vincent Fourrier  
Souscripteur  
vincent.fourrier@aig.com

Manon Josse  
Souscripteur  
manon.josse@aig.com

Julien Masson  
Souscripteur  
julien.masson@aig.com

Benjamin Satge  
Souscripteur  
benjamin.satge@aig.com

\* Capacité : chiffres à titre indicatif uniquement - chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com/fr](http://www.aig.com/fr).  
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.  
Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.